



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

5^e réunion régulière publique
2015-2016

Procès-verbal de la 5^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 19 janvier 2016 à la salle Léo-Poulin de la Cité des Jeunes à Edmundston, NB, à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :	Richard Landry, sous-district 1 Alain Martin, sous-district 2 Anne-Marie Paradis, sous-district 4 Rino Perron, sous-district 5 Steeve Savoie, sous-district 6 Martine Michaud, sous-district 7 Line Côté-Page, sous-district 8
Directeur général et secrétaire du Conseil :	Luc Caron
Adjointe de direction :	Denise Laplante
Coordonnatrice des relations stratégiques :	Julie Poulin

Absence : Francine Cyr, sous-district 3
Mily Caron, élève conseillère

1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

2. Points récurrents

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2016-01-02 :

Monsieur Rino Perron propose l'adoption de l'ordre du jour. Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 8 décembre 2015.

Proposition #2016-01-03 :

Monsieur Alain Martin propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 8 décembre dernier. Madame Anne-Marie Paradis appuie. Oui : 5 Non : 0 Abstention : 1 Line Côté-Page. ADOPTÉE.

2.2.1 Suivi au procès-verbal

5.1 PAJS – rencontre avec les intervenants

La rencontre avec les intervenants de Saint-Quentin aura lieu le lundi 25 janvier prochain afin de poursuivre les discussions concernant les infrastructures scolaires de Saint-Quentin.

2.3 Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 16 décembre 2015

Proposition #2016-01-04 :

Monsieur Steeve Savoie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 16 décembre dernier. Monsieur Alain Martin appuie. ADOPTÉE.

2.4 Correspondance

- Lettre adressée à Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, lui demandant pourquoi la FCÉNB n'est-elle pas l'organisme responsable de piloter le dossier de l'arrivée des réfugiés syriens au Nouveau-Brunswick.
- Lettre de Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, concernant la création d'une brochure décrivant les avantages de l'école francophone au Nouveau-Brunswick.
- Lettre de Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, concernant un compte-rendu des échanges pendant un atelier pour les CPAÉ lors du congrès de la FCÉNB.
- Compte-rendu des discussions pendant un atelier pour les CPAÉ lors du congrès de la FCÉNB.
- Lettre du Ministre Serge Rousselle accusant réception de la décision du CÉD suite à l'étude de viabilité de l'école Régionale Sainte-Anne.

- Lettre d'invitation de la Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick invitant les présidents des CÉD à une table ronde des présidences lors de la Recharge le 12 février prochain à l'école Clément-Cormier de Bouctouche.
- Lettre de la directrice par intérim du CAHM, Madame Claudine Dionne, invitant les membres du CÉD à participer au colloque international Clair 2016.

2.4.1 Suivi à la correspondance

2.4.1.1 Table ronde des présidences – Recharge – 12 février 2016

Les présidents tenteront de se brancher via vidéoconférence à la table ronde du 12 février prochain.

2.4.1.2 Lettre Willy Wilondja – FCÉNB (dossier réfugiés syriens)

Monsieur Caron a reçu un appel de Monsieur Wilondja concernant le dossier des réfugiés syriens. Ce dernier l'a informé que la FCÉNB prendra le dossier en mains au niveau provincial.

2.4.1.3 Compte-rendu – échanges atelier des CPAÉ

Le compte-rendu des échanges lors de l'atelier des CPAÉ pendant le congrès de la FCÉNB, sera partagé aux CPAÉ des écoles.

3. FINS

3.1 Rapport de représentation du président

Le rapport de représentation du président est déposé au portail du CÉD.

3.2 Rapport de l'élève conseillère

Mademoiselle Mily Caron est absente de la réunion.

3.3 FCÉNB

Monsieur Alain Martin mentionne qu'aucune rencontre n'a eu lieu mais plusieurs échanges courriels ont été fait concernant le dossier des réfugiés syriens. Madame Anne-Marie Paradis mentionne qu'une rencontre du CA aura lieu à Moncton cette fin de semaine concernant les changements proposés à la Loi sur éducation.

4. Processus de gouverne

4.1 Études de viabilité des infrastructures 2015-2016 – École Ernest-Lang

Madame Martine Michaud procède à l'explication du mandat du comité des infrastructures du CÉD.

Le CÉD a donné au comité d'infrastructures du district le mandat d'examiner les données recueillies lors des différentes étapes de l'étude de viabilité et de lui faire une recommandation.

Elle présente le comité d'infrastructures, composé de membres du personnel du district et de membres du CÉD. Ce sont, du district : Luc Caron (directeur général) et Yvan Guérette (directeur des services administratifs). Du CÉD : Richard Landry (président), Rino Perron, Steeve Savoie et moi-même, Martine Michaud (vice-présidente).

Concernant les possibles recommandations, il est important de rappeler que la Politique 409 stipule qu'une étude de viabilité peut inclure un résultat parmi trois : le statu quo; la réparation de l'école; la fermeture et le transfert des élèves ailleurs. Un scénario de fermeture a donc été préparé par le district. Dans ce scénario, un établissement scolaire susceptible d'accueillir les élèves de l'école Ernest-Lang a été identifié, soit le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska de Clair (CAHM).

Madame Michaud présente la recommandation du Comité des infrastructures du CÉD.

Les membres du comité d'infrastructures ont procédé à une analyse minutieuse des nombreuses données collectées dans le cadre de l'étude de viabilité de l'école Ernest-Lang de Saint-François.

Tel que mentionné précédemment, un scénario de fermeture a été préparé par le district, soit le transfert des élèves au Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska (CAHM) de Clair.

Voici les principaux points qui sont ressortis lors de notre analyse. Ces points sont en quelque sorte les balises qui nous ont guidés vers la recommandation qui vous sera faite ce soir. Vous constaterez que nous nous sommes appliqués à faire des liens avec les huit (8) critères indiqués dans la Politique 409.

Au 30 septembre 2015, 79 élèves étaient inscrits à l'école Ernest-Lang. Actuellement, il y a trois (3) classes multiniveaux. Nos prévisions démontrent une tendance à la baisse du nombre d'élèves pour les prochaines années. En nous basant sur les inscriptions des élèves de la maternelle pour septembre 2016, nous prévoyons qu'en 2019-2020, l'école accueillera 63 enfants. Il est fort probable alors que toutes les classes seront multiniveaux.

En ce qui a trait à la qualité des programmes et des services éducatifs, il s'avère que l'école Ernest-Lang dispose de tout ce dont elle a besoin. Elle a notamment un gymnase; une cafétéria; une bibliothèque; des salles d'art, de technologie et de musique; un laboratoire de sciences et d'informatique; et un auditorium. Elle profite également de locaux supplémentaires et dont la vocation est multiple.

Les élèves de l'école Ernest-Lang obtiennent d'excellents résultats aux évaluations. Ils se distinguent tant à l'échelle du district qu'à l'échelle provinciale.

Par contre, advenant la fermeture de l'école, les élèves de Saint-François continueraient à bénéficier de programmes et de services éducatifs de qualité au CAHM. Cette école a suffisamment d'espace pour les accueillir. De plus, il n'y aurait pas de classes multiniveaux à l'école de Clair.

Pour les élèves de la communauté de Saint-François, la durée des trajets d'autobus vers le CAHM augmenterait en moyenne de 10 minutes. Les trajets pour tous les élèves se feraient en moins d'une heure.

Un scénario de fermeture n'engendrerait pas d'augmentation significative des coûts liés au transport scolaire pour le district, même que les trajets pourraient être effectués avec un autobus en moins.

En fait, question finances, la fermeture de l'école Ernest-Lang n'engendrerait qu'une faible diminution de dépenses en frais d'exploitation pour le district. Les économies annuelles qui pourraient être réalisées sont de l'ordre de 250 000 \$, approximativement.

L'école Ernest-Lang est une infrastructure en bon état, malgré ses 39 ans. Plus de 211 500 \$ en réparation y ont été investis depuis l'an 2011. Par contre, des investissements approximatifs de l'ordre de 435 000 \$ pour des projets dits « essentiels » sont nécessaires.

Lors des consultations publiques, les gens de Saint-François ont expliqué que leur école est un lieu de rassemblement communautaire, pour la tenue d'activités, mais aussi lors de mesures d'urgence.

Les parents ont fait valoir qu'ils tiennent à ce que leurs enfants développent un sentiment d'appartenance et d'attachement à leur localité. Pour cela, ils croient qu'il est essentiel de les garder le plus longtemps possible à Saint-François. Or, il n'y a qu'une seule école dans cette communauté. De plus, il s'agit d'une école primaire.

Les gens de Saint-François ont démontré qu'ils ont des liens très serrés avec l'école Ernest-Lang et qu'ils contribuent significativement à l'enrichissement de l'expérience éducative des élèves. Les parents participent étroitement à la vie scolaire et ont manifesté l'intention de continuer à le faire. Les gens d'affaires appuient également l'institution, tant en dollars qu'en bénévolat. Ils ont aussi affirmé leur intention de poursuivre dans cette voie.

Lors des consultations publiques, il a beaucoup été question d'inclusion, une valeur importante pour les gens de Saint-François. L'école et les élèves sont intégrés dans les

divers aspects de la vie communautaire. Ils entretiennent aussi des liens étroits avec les personnes à besoins spéciaux de l'Atelier des Copains.

La coopération existante entre l'école et la bibliothèque publique locale a aussi été mise sous les projecteurs. Cette coopération profite au personnel scolaire, aux enfants ainsi qu'à leurs familles. Les deux institutions partagent leurs espaces et leurs services. Il y a également partenariat entre elles pour la tenue et/ou l'organisation d'activités culturelles et éducatives.

Les parents et la communauté ont entamé une sérieuse réflexion sur les façons d'assurer la pérennité de leur école. Le Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ) a notamment déjà identifié plusieurs pistes de solution à explorer. Il s'est aussi engagé à travailler avec le personnel de l'école et du district à cet effet.

Pour cette petite communauté rurale, il est impensable de perdre son école. Les gens craignent l'effondrement économique de leur village si cette institution disparaît. Ils ont énuméré les risques encourus, dont, entre autres :

- la dévaluation des propriétés;*
- la réduction des revenus de la municipalité, ce qui engendrerait une capacité moindre pour la prestation de services municipaux;*
- l'exode des jeunes familles déjà établies dans la communauté et l'incapacité à en attirer d'autres;*
- la fermeture de commerces locaux;*
- les pertes d'emplois.*

Ils ont aussi souligné que de nombreuses communautés comme la leur sont devenues des localités « fantômes » après la fermeture de leur école.

Lors des consultations publiques, deux grands employeurs locaux ont affirmé vouloir concrétiser des projets majeurs de développement pour leurs entreprises. Ils se disent prêts à investir des millions de dollars dans leur communauté pour ces projets qui

nécessiteront la création de nouveaux emplois. Ils affirment que la fermeture de l'école Ernest-Lang rendrait difficile le recrutement de la main d'œuvre locale nécessaire.

Ces deux employeurs, qui sont aussi des partenaires de l'école, ont fait valoir qu'ils font largement leur part pour l'économie locale et qu'ils sont en partie responsables du faible taux de chômage de la région de Saint-François.

Considérant tous ces éléments, le comité d'infrastructures fait le constat suivant :

- *Les élèves de l'école Ernest-Lang bénéficient de programmes et de services éducatifs de qualité. Leurs résultats aux évaluations sont excellents. De plus, leurs apprentissages sont enrichis par l'engagement de leurs parents et des membres de leur communauté.*
- *Les économies qui pourraient être réalisées par le district advenant la fermeture de l'école Ernest-Lang et le transfert de ses élèves au CAHM ne sont pas significatives.*
- *La fermeture de l'école Ernest-Lang mettrait en péril la vitalité sociale et économique de la communauté de Saint-François.*

*Le comité vous fait donc la recommandation unanime suivante : **Que le statu quo soit observé à l'école Ernest-Lang.***

Proposition #2016-01-05 :

Monsieur Rino Perron propose que le CÉD adopte la recommandation du comité d'infrastructures du CÉD, soit d'observer le statu quo à l'école Ernest-Lang. Madame Anne-Marie Paradis appuie. ADOPTÉE.

Monsieur Richard Landry mentionne que la décision du CÉD sera envoyée au Ministre Rousselle sous peu. Il précise qu'étant donné que nous ne recommandons pas de fermeture, la décision du CÉD n'a pas à être examinée par le ministre. En d'autres mots, elle ne peut être rejetée. Il remercie les membres du CÉD, le personnel du district ainsi que Pierre LaPlante et Françoise Roy de la firme Nufocus pour tout le travail effectué dans le dossier de l'étude de viabilité de l'école Ernest-Lang. Il remercie les gens de la communauté scolaire de Saint-François pour leur énorme contribution dans ce dossier. Selon la Politique 409, une école ne peut faire l'objet d'une étude de

viabilité qu'une seule fois en quatre ans. Il leur rappelle que l'école Ernest-Lang n'est pas à l'abri d'une nouvelle étude dans un avenir rapproché. Surtout si elle rencontre l'un des critères déclencheurs, critères qui sont maintenant familiers.

Lors des consultations publiques, la communauté a partagé des pistes de solution pour assurer la pérennité de son école. Il a notamment été question de développer des stratégies pour maximiser la location des locaux, pour rendre l'école plus verte, pour diminuer les frais liés au transport scolaire et même pour favoriser le recrutement de nouveaux arrivants. Il y a certainement des idées à explorer davantage et à concrétiser de ce côté. La communauté est encouragée à poursuivre sur cette voie.

Il mentionne aussi que le CÉD et les employés du district sont prêts à travailler de concert avec la communauté dans ses éventuelles démarches visant à assurer l'avenir à long terme de l'école Ernest-Lang.

Proposition #2016-01-06 :

Madame Martine Michaud propose qu'une lettre soit envoyée au Ministre Rousselle afin de l'informer de la décision du CÉD d'adopter la recommandation du comité d'infrastructures du CÉD, soit que le statu quo soit maintenu pour l'école Ernest-Lang dans le dossier d'études de viabilité. Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.

4.2 Devis pédagogique – Marie-Gaétane

Monsieur Luc Caron révisé le devis pédagogique de l'école Marie-Gaétane.

Proposition #2016-01-07

Monsieur Steeve Savoie propose que le devis pédagogique de l'école Marie-Gaétane soit adopté tel que présenté et qu'il soit envoyé au Ministre Serge Rousselle. Madame Martine Michaud appuie. Oui : 5 Non : 0 Abstention : 1 Monsieur Alain Martin. ADOPTÉE.

5. Liens

5.1 Dossiers Petite enfance – mise à jour

Madame Danielle Gauthier-St-Onge, directrice de la Petite enfance au DSFNO, fait une mise à jour des dossiers du secteur de la Petite enfance.

6. Limites de la direction générale

6.1 Rapport de la direction générale

6.1.1 Dossier – réfugiés syriens

Plus de 300 réfugiés sont arrivés en province. Ces derniers sont majoritairement à St-Jean et dans les centres urbains. S'il y a un parrainage fédéral, c'est Immigration Canada qui s'occupera de ces derniers et les réfugiés seront placés dans les centres urbains. Il n'y a aucun réfugié placé en milieu francophone pour l'instant. Selon le Ministre fédéral McCallum, des efforts seront consacrés pour placer plus de réfugiés dans les communautés francophones du Nouveau-Brunswick. Le Centre des ressources pour les nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNANO) vient d'être accrédité pour le parrainage privé. Selon leur coordonnateur, Monsieur Éric Thibodeau, il y a une possibilité de 10 à 15 familles (environ 30 enfants) qui pourraient arriver dans notre région vers le début mars. La langue demeure le grand défi mais selon Monsieur Thibodeau, il y a une trentaine de familles musulmanes dans la région donc nous avons les ressources pour faire la traduction. Le district travaille actuellement sur un plan de transition avant et lors de l'arrivée des élèves aux écoles. Tel que mentionné, le district offre déjà des services aux nouveaux arrivants dans la région. D'autres discussions sont à prévoir avec Monsieur Thibodeau. Les informations seront présentées au CÉD au fur et à mesure que le dossier avancera.

6.1.2 Sondage - finalités

Tel que déjà discuté, nous avons lancé en décembre un sondage à l'ensemble de nos élèves, parents et personnel afin de connaître leurs opinions sur les

priorités en éducation. Le but de cet exercice était de vous alimenter dans votre travail de gestion et d'examiner vos finalités. Les résultats sont maintenant reçus et j'en profite pour remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu prendre quelques minutes de leur temps pour répondre à ce questionnaire. J'espère que ces données faciliteront votre travail dans les prochains mois et une fois ce travail complété, nous communiquerons le fruit de celui-ci à l'ensemble de nos partenaires.

6.1.3 PPCE – sciences

En 2013, une évaluation pan canadienne fut administrée à un échantillon d'élèves de 8^e année au niveau provincial pour mesurer leur rendement en sciences. Historiquement, les jeunes néo-brunswickois n'ont jamais trop bien figuré à ces évaluations, surtout les francophones. Nous venons de recevoir tout récemment le rapport de cette évaluation et voici le sommaire des résultats :

- Sur les 10 provinces canadiennes, le NB figure au 9^e rang avec un score moyen de 469, versus un score moyen canadien de 500.
- Traditionnellement, les élèves de la langue de la majorité obtiennent toujours de meilleurs résultats que ceux de la minorité. Par contre, on remarque dans ce cas-ci qu'il n'y a pas d'écart de rendement significatif entre les deux systèmes linguistiques en Colombie Britannique, Québec et le Nouveau-Brunswick. Nos jeunes francophones ont réussi avec un score moyen de 475 versus 467 pour les élèves anglophones de la province. Ce score place nos jeunes francophones en 6^e position sur les 10 provinces.
- Constat : Nos efforts et investissements permettent de niveler les apprentissages de nos jeunes avec ceux de la langue de la majorité. Je dis bravo à tout le personnel dans leur appui aux apprentissages de nos jeunes. Et surtout nos enseignants car, comme je l'ai souvent dit, la personne qui fait la plus grande différence sur l'apprentissage des enfants est bel et bien l'enseignant. Continuez votre beau travail!

6.1.4 Cadre de référence - Littératie

Une de nos employés, Marie-Josée Long, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, a réalisé un cadre de référence en littératie intitulé «La littératie...une toile de fond pour la réussite».

Ce cadre de référence est basé sur sa recherche effectuée dans le cadre de sa maîtrise en 2010-2011. Elle a partagé le fruit de son travail aux responsables de la littératie au MEDPE et ils ont souligné son expertise en tant que conceptrice et collaboratrice principale dans le développement de cet outil pédagogique.

Le DSFNO fait une différence pour l'orientation de la littératie en milieu francophone au NB. C'est une grande fierté de pouvoir contribuer à la réussite des élèves de notre district et de la province! Bravo Marie-Josée et merci pour ta contribution.

6.2 Rapport financier

Proposition #2016-01-08

Monsieur Steeve Savoie propose que le CÉD adopte le rapport financier tel que présenté. Monsieur Rino Perron appuie. Oui : 5 Non : 0 Abstention : 1- Monsieur Alain Martin. ADOPTÉE.

7. Bilan

8.1 Autoévaluation de la réunion

8.2 Sujets à l'horizon

- Forum provincial – points de discussion
- Critères – Programme Honneurs et mérites
- Formation en ligne – CPAÉ

8. Interventions du public

Monsieur Jean-Paul Savoie, maire de Kedgwick, remercie les membres du CÉD d'avoir adopté le devis pédagogique pour l'école Marie-Gaétane. Il félicite les membres pour le processus utilisé avec la communauté de Kedgwick.

9. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : _____ **9 février 2016** _____

Luc Caron

Richard Landry

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'éducation